

COMMENT SUIVRE LE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT EN FRANCE AVEC « MA CONNEXION INTERNET »¹?

Plusieurs technologies peuvent être mobilisées pour l'accès à l'internet fixe : les technologies filaires (fibre optique, câble, cuivre), hertziennes terrestres (haut débit ou très haut débit radio, 4G fixe), ou encore satellitaires. Les Français peuvent être éligibles à plusieurs de ces technologies.

L'évolution de l'éligibilité au très haut débit (THD – correspondant à un débit descendant supérieur à 30 Mbit/s) est portée par le déploiement de la fibre optique FttH, avec 6,188 millions de lignes déployées entre juin 2020 et juin 2021. 74 % des locaux sont couverts en THD terrestre à fin juin 2021, et 25 % accèdent à des débits supérieurs à 8 Mbit/s et inférieurs à 30 Mbit/s). Une offre internet par satellite qui permet d'atteindre le THD est par ailleurs disponible en France métropolitaine depuis le premier semestre 2021.

Les données sur l'éligibilité au bon haut débit et très haut débit, selon la technologie, qui ont servi pour construire ces infographies, sont consultables, par département, région et au niveau national, sur le site « Ma connexion internet »².

« Ma connexion internet » : connaître les opérateurs, débits et services disponibles à son adresse

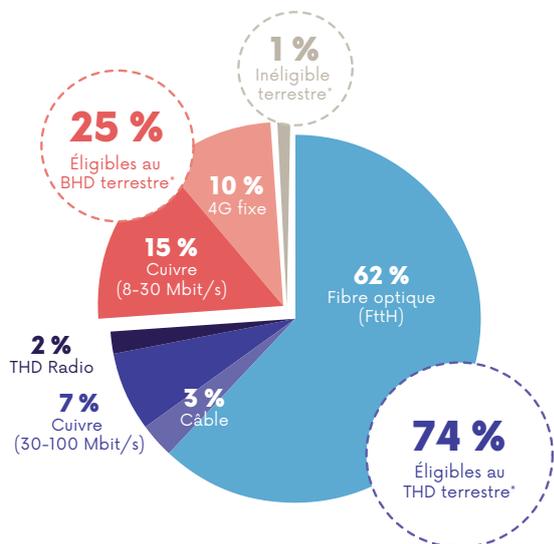
L'Arcep a lancé en avril 2021 la version complète de son moteur de recherche « Ma connexion internet ». Ce moteur de recherche de référence de l'internet fixe rassemble sous forme de cartes toutes les informations sur les débits proposés par les opérateurs, sur l'ensemble des technologies de l'internet fixe, en France métropolitaine et en outre-mer. Le site inclut également les cartes techniques du déploiement actuel et prévisionnel des réseaux fibre (anciennement cartefibre.arcep.fr). L'ensemble des données est disponible en *open data*, pour permettre leur réutilisation, et l'Arcep a mis en place une adresse e-mail pour répondre aux remarques et questions des collectivités : contributionmci@arcep.fr. Des ateliers sont également régulièrement organisés, notamment à destination des acteurs des territoires, pour présenter l'*open data* et les fonctionnalités de l'outil.

1. maconnexioninternet.arcep.fr

2. *Ibid*

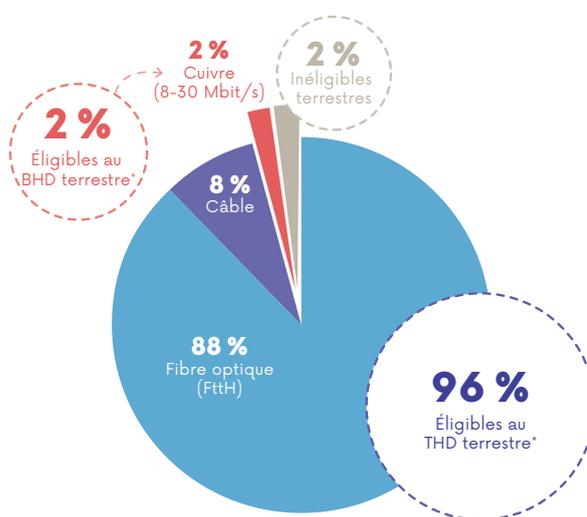
LA RÉPARTITION DES LOCAUX ÉLIGIBLES AU BON HAUT DÉBIT (BHD) ET TRÈS HAUT DÉBIT (THD) SELON LA TECHNOLOGIE AU 30 JUIN 2021³

FRANCE



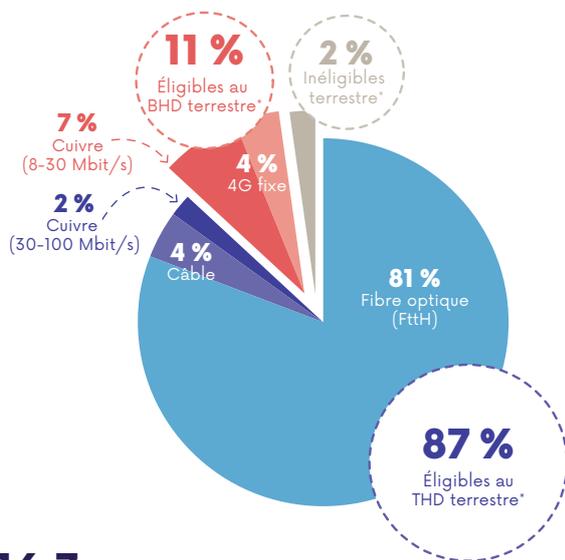
42,2 millions de locaux

ZONES TRÈS DENSES



7,1 millions de locaux

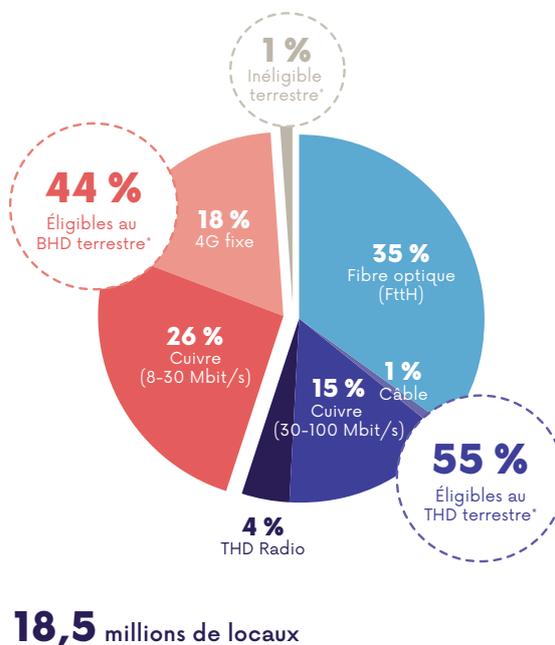
ZONES MOINS DENSES D'INITIATIVE PRIVÉE (DONT ZONES AMII)



16,7 millions de locaux

ZONES D'INITIATIVE PUBLIQUE ET AMEL

115



18,5 millions de locaux

*hors satellite

Source : réalisation Arcep à partir des données opérateurs

3. La présentation des meilleures technologies repose, pour en faciliter la lecture, sur l'hypothèse d'un choix par local d'une seule technologie selon l'ordre suivant : fibre, câble, cuivre (30-100 Mbit/s), THD radio, cuivre (8-30 Mbit/s), 4G fixe, solutions satellitaires. Les diagrammes présentent pour les 3 zones réglementaires et pour la France entière la part des locaux éligibles au THD, représentés par les tons bleus selon la meilleure technologie : fibre optique (FttH), câble, cuivre (30-100 Mbit/s), THD radio. La partie du diagramme dans les tons rouges représente la part des locaux éligibles au BHD selon la meilleure technologie : cuivre (8-30 Mbit/s), 4G fixe. La partie grisée indique la part des locaux inéligibles au BHD et THD par ces technologies, hors satellite.

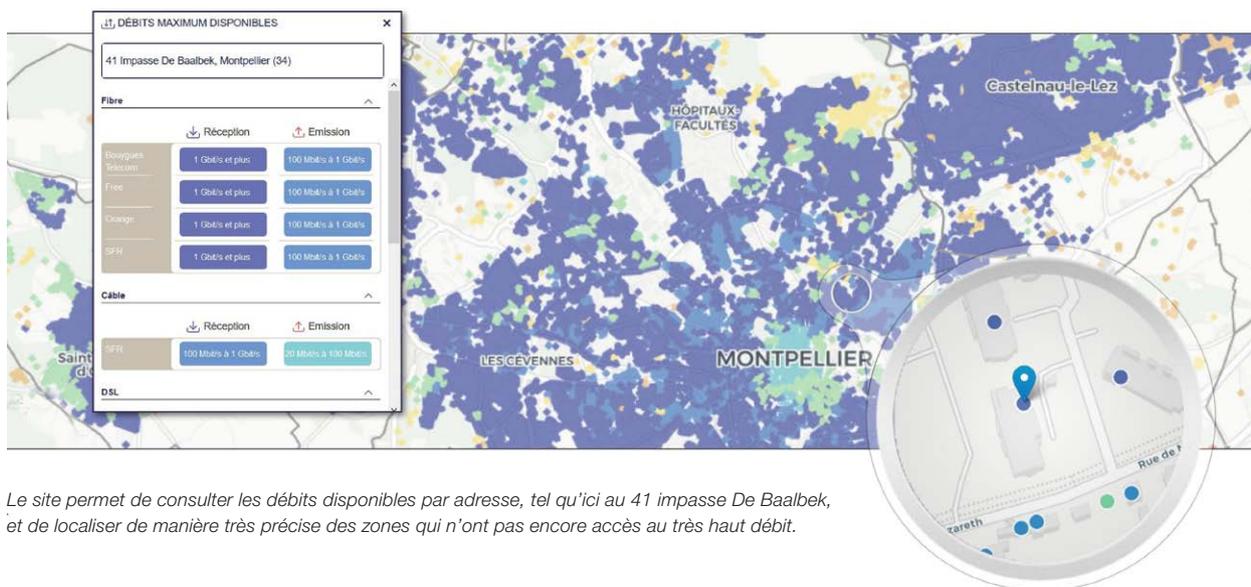
1. « Ma connexion internet » - Onglet « débits à l'adresse »

Débit maximum par adresse

Cette carte permet de s'informer des débits proposés à une adresse donnée par technologie et opérateurs. Ces données, disponibles sous forme cartographique et en *open data*, sont à la disposition

de tous, et notamment des collectivités territoriales qui peuvent les utiliser pour identifier précisément les débits disponibles par territoire.

CARTE DES DÉBITS MAXIMUM (HORS SATELLITE) CENTRÉE SUR MONTPELLIER



Le site permet de consulter les débits disponibles par adresse, tel qu'ici au 41 impasse De Baalbek, et de localiser de manière très précise des zones qui n'ont pas encore accès au très haut débit.

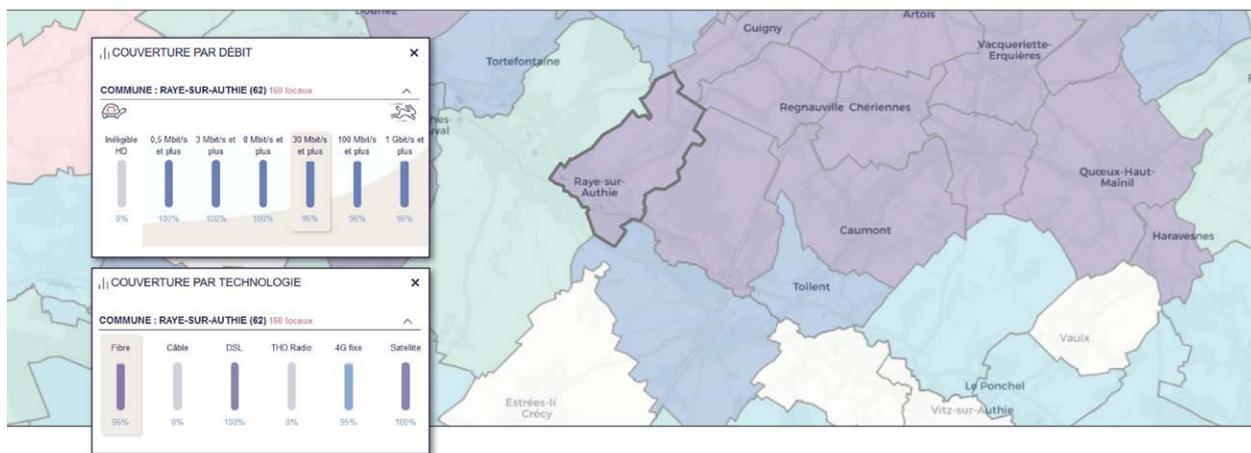
116

Statistiques par commune, département ou région

Cette carte, accessible avec le bouton « affichage avancé », permet d'obtenir, à différentes mailles administratives (région, département, commune), des statistiques de couverture, c'est-à-dire le taux de locaux

éligibles à chaque technologie et chaque classe de débits. Elle peut être utilisée, ainsi que ses données en *open data*, pour suivre trimestre après trimestre l'évolution de la couverture des territoires en très haut débit.

CARTE DES TAUX DE LOCAUX ÉLIGIBLES À 30 MBIT/S ET PLUS CENTRÉE SUR LA COMMUNE DE RAYE-SUR-AUTHIE



Le site permet de consulter sur le site l'éligibilité de la commune par niveau de débit et par technologie.

2. « Ma connexion internet » - Onglet « déploiements fibre »

Le site présente six cartes techniques spécifiques à la fibre qui permettent de consulter l'état et les types de zones de déploiement des réseaux fibre ainsi qu'un calendrier prévisionnel des déploiements à venir :

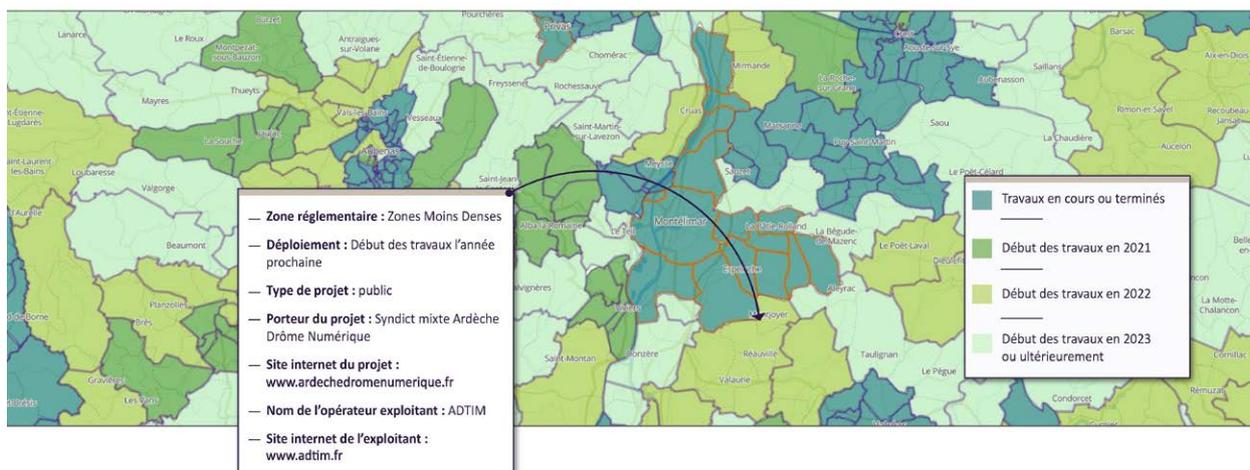
- quatre cartes de suivi des réseaux fibre, par immeuble, maille technique (zone arrière de point de mutualisation, ZAPM), commune, département et région ;
- une carte sur la délimitation des zones très denses (ZTD) ;
- une carte sur les déploiements prévisionnels de la fibre.

CARTE DE SUIVI DES DÉPLOIEMENTS DES RÉSEAUX FIBRE À NANTES



117

CARTE DE SUIVI DES DÉPLOIEMENTS PRÉVISIONNELS DES RÉSEAUX FIBRE AUTOUR DE MONTÉLIMAR



Données prévisionnelles collectées auprès des collectivités territoriales porteuses de projets d'initiative publique et des opérateurs privés.

ÉLIGIBILITÉ AU TRÈS HAUT DÉBIT (>30 MBIT/S) ET AU BON HAUT DÉBIT (8 À 30 MBIT/S)

Infographie départementale

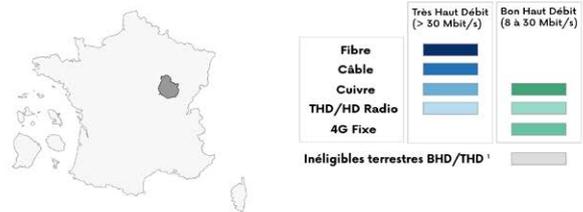
Exemple de restitution créée à partir de l'open data de « Ma connexion internet ». Cette visualisation est disponible pour chaque département sur le site internet de l'Arcep⁴ et vise à donner une

information « clés en main » aux élus et aux acteurs de l'aménagement numérique des territoires.

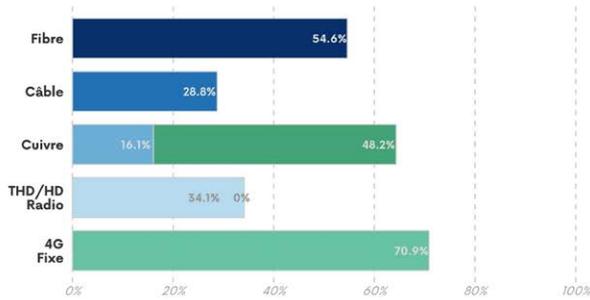
Éligibilité au **Très Haut Débit** (> 30 Mbit/s)
et au **Bon Haut Débit** (8 à 30 Mbit/s)

Au 30 juin 2021.

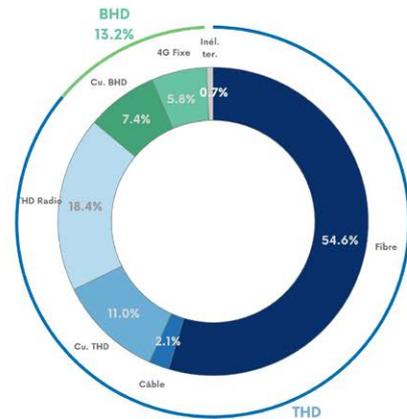
Département : **Côte-d'Or (21)**



Taux d'éligibilité des locaux pour chaque technologie permettant le THD ou le BHD.



Répartition des locaux selon la meilleure technologie permettant le THD ou le BHD.



* : Locaux dont l'éligibilité au 8Mbit/s dépend des seuls réseaux hertziens spatiaux

Les données présentées sont basées sur les informations transmises par les opérateurs concernant la couverture et les débits des technologies hertziennes (THD radio, 4G fixe, HD radio et satellite) et servant à produire les cartes ; elles peuvent ne pas tenir compte de situations ponctuelles qui pourraient entraîner des inéligibilités. En particulier, pour les technologies hertziennes, la capacité effective à accéder au service peut dépendre de la configuration du bâti le cas échéant.

La présentation des meilleures technologies repose, pour faciliter la lecture, sur l'hypothèse d'un choix par local d'une seule technologie selon l'ordre suivant : fibre, câble, cuivre (DSL), THD Radio, 4G fixe, solutions satellitaires. Les données sous-jacentes aux graphiques sont disponibles en open data.



Source : Ma Connexion Internet, Arcep.
Données : 30 juin 2021.
Publication : Novembre 2021.

4. <https://www.arcep.fr/cartes-et-donnees/nos-cartes/visualisations-ma-connexion-internet.html>